PRÉSENTEZ LA « BONNE » SOLUTION AUX CLIENTS POTENTIELS D'ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE

Comparons l'assurance créance collective vendue par un prêteur par rapport à ce que vous, le conseiller, pouvez offrir :

	Prêteur hypothécaire	Police de l'Empire Vie
Propriété de la police	La police appartient au prêteur.	La police appartient au client.
Bénéficiaire	Le prêteur est le bénéficiaire.	Le client choisit le bénéficiaire.
Produit au décès	Le prêteur utilise le produit pour rembourser le solde du prêt hypothécaire en souffrance.	Les bénéficiaires peuvent utiliser le produit comme ils le souhaitent.
Transférabilité	Tout changement de prêteur signifie que le client doit de nouveau être admissible à la protection et les taux peuvent augmenter.	Tout changement de prêteur n'affectera pas la protection ni les coûts actuels de la protection.
Paliers de taux	Le prêteur ne couvre que le solde du prêt hypothécaire, ce qui diminue les occasions d'obtenir des taux réduits.	En combinant d'autres besoins d'assurance, il est possible de réduire davantage les coûts dans l'ensemble.
Tarification	L'appréciation des risques après une demande de règlement qu'augmente le risque qu'un client se voit refuser une protection des années après le début des paiements.	L'appréciation des risques au moment de la soumission de la proposition et, une fois la police placée, ne peut être révoquée par l'assureur (sauf en cas de fraude ou de fausse représentation).
Diminution de la protection	La protection diminue automatiquement à mesure qu'est remboursé le prêt hypothécaire, sans pourtant diminuer le coût de la protection.	La protection ne peut diminuer qu'à la demande du client, et toute diminution aura pour effet une diminution du coût de l'assurance.
Garanties	Certaines assurances hypothécaires permettent au prêteur d'augmenter les taux ou d'annuler une protection collective.	Les taux et les montants assurés sont entièrement garantis une fois la police placée.
Options pour maladies graves	L'offre typique des prêteurs couvre 3 maladies graves seulement et les options sont limitées.	La protection maladies graves individuelle offre une protection complète assortie de plusieurs options dont l'option de remboursement de primes.
Refinancement	Les clients qui ont besoin d'un prêt sur l'avoir foncier pourraient devoir perdre une partie de leur protection et refaire une demande à un taux plus élevé.	Les clients peuvent conserver leur protection peu importe les changements apportés à leur prêt hypothécaire.

Montrez aux clients potentiels comment vous pouvez mettre en place la bonne solution pour répondre à leurs besoins.

L'information contenue dans ce document est fournie à titre de renseignements généraux seulement et ne peut être considérée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'usage, au mauvais usage ou aux omissions concernant l'information contenue dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

MC Marque de commerce de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Placements • Assurance • Solutions d'assurance collective

www.empire.ca info@empire.ca

Empire Vie MC

FR-09/11